

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 017/2023

Séance du 12 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date de la
convocation : 07/04/23**

**Date d'affichage :
07/04/2023**

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, CASAGRANDE Hervé, PRADEL Michel.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	14	11	

Objet : Détermination des taux de promotion pour l'avancement de grade

Dans le cadre de l'avancement de grade 2022 proposé par le centre de gestion concernant un agent technique, il est nécessaire de déterminer le taux de promotion dans ce grade pour l'année 2023 : 100%. Après étude de la CAP, une nouvelle délibération devra être prise pour la création d'un emploi permanent le concernant dans son nouveau grade, à savoir « Adjoint technique principal 1^{ème} classe ».

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christophe HERIN.

